

Dans le cas de la justice berlinoise, il y a une brutalité vicieuse au-delà de toutes les limites de ce qui est encore tolérable. Illumination : Non merci.



AUTEUR : [Heinz Fassbender](#)
6 avril 2024
Temps de lecture : 10 min.



Dans le cas d'un enfant abusé sexuellement et d'une dette inexplicable d'un montant de 135 000 € auprès de la justice de persécution de Berlin, contre une mère qui se bat pour que les autorités judiciaires de Berlin fassent la lumière sur les abus, le silence des agneaux prévaut, entièrement dans le sens de la connaissance par l'auteur des pouvoirs judiciaires et officiels.

Connaissance de l'agresseur

Aujourd'hui, nous avons demandé à un formateur berlinois renommé en matière de protection de l'enfance et de lutte contre le harcèlement, qui dirige son entreprise de protection de l'enfance et de lutte contre le harcèlement comme sa propre marque, de nous aider à résoudre l'affaire, car les autorités compétentes refusent – comme d'habitude – si elles ont complètement échoué. Plusieurs cas de scandales de « Jugendamt » et de tribunaux de la famille ont été décrits ici et les enfants enlevés crient violemment à l'aide pour une protection humaine de l'enfance. M. S., nous avons besoin de vous ! L'entraîneur et ami des enfants, connu à la radio, dans les médias et à la télévision, avait indiqué par écrit par l'intermédiaire d'un cabinet d'avocats de Cologne qu'il était intéressé par l'affaire. [Voici l'historique des e-mails](#)

Selon la devise :

[Vers le blog](#)

JustizSkandale

by Heinz
Faßbender

Numéro de référence
Non résolus



Peut-être que l'affaire sera résolue. Une bénédiction pour la mère et une bénédiction pour l'enfant – grâce au protecteur de l'enfance bien connu, qui, espérons-le, est d'accord.



Violences sexuelles à l'égard des enfants
« Il ne faut pas dissimuler et banaliser une réalité effrayante ! »

Cette promesse est d'ailleurs d'autant plus nécessaire que le tribunal d'instance de Spandau, théâtre de l'enregistrement d'une somme de 135 000 €, inabordable pour une infirmière, sans preuve de l'existence d'un créancier, réagit comme un fonctionnaire pris en flagrant délit. Ne rien voir, ne rien dire, ne rien entendre, c'est le comportement typique du fonctionnaire avec le contribuable, qui doit endurer et subvenir aux besoins de cette clientèle.

Nous avons fait un rapport détaillé ici : [en savoir plus à ce sujet ici](#).

Même la prolongation n'a pas conduit à la clarification tant attendue des têtes têtues de l'administration et de la justice. [Les citations](#) des dossiers n'ont pas non plus été utilisées pour l'auto-examen afin de réévaluer l'affaire. [Lire en détail ici](#)

C'est ainsi que les élites du pouvoir se perçoivent elles-mêmes : même si tout s'envole, je suis l'esprit de vérité et personne ne peut rien me faire.

Dans cette histoire, ce qui suit peut être enregistré. C'est un entêtement sans pareil de la part des avocats et des fonctionnaires. Une attitude d'esprit des fonctionnaires, qui se caractérise par l'intransigeance, l'obstination, l'étroitesse d'esprit ou même l'immobilisme mental avec d'énormes préjugés, couplée à une surestimation pathologique de soi-même et à un biais socio-politiquement parasitaire. Les termes « têtue », « têtue », « têtue », « têtue » ou « têtue » ont des significations similaires.

C'est ainsi que le tribunal de district de Spandau a réagi à nos demandes ou n'a pas répondu. À la question de savoir comment il arrive à une entrée d'un montant de 135 000 €, il y a une réponse qu'un simple mortel ne comprend pas.



Amtsgericht Spandau

N'entendez rien, ne voyez rien, ne dites rien, Avocats allemands typiques

[Vers le blog](#)

JustizSkandale

by Heinz
Faßbender

Le 28/03/24 à 16 :32, Dezernat7@kg.berlin.de a écrit :

Cher Monsieur Fassbender,

D'après les documents qu'ils ont envoyés, il s'agirait d'une réclamation du Bureau de recouvrement des frais judiciaires (KEJ). À cet égard, je peux vous informer que la KEJ perçoit les frais de procédure, par exemple les frais de justice, les frais d'experts, mais ne recouvre pas



les créances de tiers. En règle générale, les frais de procédure ne s'élèvent toutefois pas à un montant à six chiffres. KEJ ne revendique pas non plus d'intérêt.

Paula Riester dans une frénésie répétitive de non-témoignage.

Il y a une question de coûts pour les numéros de dossier que vous avez mentionnés, mais ils se situent dans la fourchette inférieure à

quatre chiffres.

Je ne peux pas vous dire dans quelle mesure il y a d'autres mises en cause à l'encontre de la personne concernée. Je n'ai aucune information à ce sujet.

Cordialement

Paula Riester

Impossible à enseigner

Voici le document avec le numéro de dossier :

Qui est le créancier ?

Titre : DR11 1214/16

Reçu le 29.08.2016 ; Achevé le 10.04.2017 ; Prêt; VAK aux tiers créanciers 10.04.2017

Créancier : Bureau de recouvrement des frais de justice, Altstädter Ring 7, 13597 Berlin
Az. 116200593009

Débiteur [REDACTED] 1, 13595 Berlin

Né le 02. [REDACTED]

Né en [REDACTED]

Pays de naissance : Allemagne

Nom de jeune fille S [REDACTED]

Total Ford. A ce jour, 137 684,77 euros.

Total des créances env. 109.125,89 EUR, frais 98,53 EUR, intérêts 28.962,74 EUR, paiement 0,00 EUR

Les créances impayées s'élèvent à 109.125,89 EUR + frais 98,53 EUR + intérêts 28.460,35 EUR

Procédure VH

De : tv-journalistenbuero@email.de <tv-journalistenbuero@email.de>

Envoyé : jeudi 28 mars 2024 16 :48

À : KG Relations Presse et Publiques <Dezernat7@kg.berlin.de>

Objet : Aw : AW : AW : Votre demande à l'AG Spandau du 21.03.2024

Bonne journée

[Vers le blog](#)

JustizSkandale

by Heinz
Faßbender



Journaliste Heinz Fassbender

L'entrée sera donc supprimée ?

S'il n'y a pas de revendications, pourquoi l'entrée y est-elle ?

Accueil amical

Heinz Fassbender

Quoi

Envoyé : mercredi 03 avril 2024 09 :47

De : Dezernat7@kg.berlin.de **À :** tv-journalistenbuero@email.de



Manque de respect à la souffrance d'une mère avec laquelle on a mal joué.

Objet : AW : Aw : AW : AW : Votre demande à l'AG Spandau du 21.03.2024

Cher M. Fassbender, les demandes autres que celle que j'ai mentionnée ne sont pas disponibles au KEJ et ne peuvent donc pas être supprimées.

Cordialement

Paula Riester

Maintenant, c'est fini avec l'humour

De : tv-journalistenbuero@email.de <tv-journalistenbuero@email.de>

Envoyé : jeudi 4 avril 2024 13 :41

À : KG Relations Presse et Publiques <Dezernat7@kg.berlin.de>

Objet : Aw : AW : AW : AW : AW : Votre demande à l'AG Spandau du 21.03.2024

Priorité : Élevée

Bonjour Mme Riester,

Je dois me demander sérieusement ce qui doit se passer dans cet appareil administratif qui fonctionne bien et qu'il y a un système judiciaire avant que cet appareil de brutalisation ne descende de sa haute rouille d'arrogance du pouvoir.

L'abîme dans tout le cas de l'ignorance totale, dans l'apparente compréhension de soi en tant qu'« avocats », que l'égalité de tous devant la loi et la protection de l'individu doivent être respectées, est ici vécu par une exclusion vicieuse de ceux qui n'appartiennent pas au cercle illustre d'une « société secrète parallèle » de l'État fonctionnaire et avocat.

Si ces privilégiés et bien soignés ne devaient ou ne pouvaient assumer qu'une petite part de responsabilité dans l'analyse de l'autoréflexion,

[Vers le blog](#)

JustizSkandale

by Heinz
Faßbender

alors ils devraient se rendre compte que même le fait de ne pas répondre aux questions, même si elles viennent de journalistes, ouvre la porte à un système totalitaire qui nous rappelle la résurrection des temps gris. surtout en Allemagne.

D'une manière effrayante, on dit non à la responsabilité, même de la part des fonctionnaires dans une administration hiérarchiquement organisée, là où elle est exigée par la loi et l'humanité, oui, même garantie par la Loi fondamentale. Une attitude émerge, comparable à « après moi le déluge », mais en même temps harcelant les gens par la force brutale et les appelant à rendre des comptes pénales, même dans le cas de pures futilités ou de banalités complètes.

« Après moi, le déluge ! »

Même en tant que citoyens du pays ou en tant que mère d'un enfant, les responsables dans cette affaire ne sont pas en mesure d'admettre leurs actes, car ils savent tous qu'ils ne pourront jamais être appelés à répondre à des questions. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut comprendre que le pouvoir judiciaire facture des « honoraires » élevés pour ce combat d'une mère, bien que la « performance » de tous les participants ait été et soit toujours une performance absolument mauvaise. Elle, cet exploit, était irresponsable jusqu'à la bassesse, parfois même malveillante.

De plus, cette mère, qui a l'obligation légale de s'occuper de son enfant, est obligée de payer une somme qui ne peut plus être payée dans cette vie d'infirmière, de sorte que l'on perd la vue et l'ouïe, et personne ne sait pourquoi.

QUE SE PASSE-T-IL?!

Comment cela a-t-il pu se produire ? Qui a construit cette « entrée » ? Cette entrée existe-t-elle toujours ? Comment se fait-il qu'une « demande » de la justice, en fait pour le refus de protéger un enfant d'abus sexuels, coûte quelques milliers d'euros et soit collectée depuis des années, et que cette somme soit inscrite dans vos dossiers depuis 2016 avec 135 000 euros, mais que rien ne se passe ?

Savez-vous que la mère qui travaille est tellement épuisée financièrement qu'elle ne pourrait pas se chauffer en hiver, et encore moins prendre des douches chaudes ? Cette horrible justice berlinoise ne s'en soucie pas du tout.

[Peut-être aurez-vous lu l'article sur l'affaire du scandale.](#)

Extrait d'un interrogatoire :

Le chef de la police à Berlin
LKA 132 – 14717 – 1900 – 226032
KK'in Gretzler, Tel : +49 30 4664 913214



Flocons de neige du père à l'enfant. Dans ce cas, il n'y a pas d'éthique officielle de la responsabilité en matière d'abus sexuels dans le système judiciaire berlinois.

[Vers le blog](#)

JustizSkandale by Heinz Fassbender

Nous avons également lu les dossiers. Dès le début, de très grosses erreurs ont été commises. Comment se fait-il qu'un policier dise à un enfant de 4 ans qui joue pendant l'interrogatoire qu'il « doit dire la vérité devant la police ». L'enfant n'a aucun intérêt à parler à ce « fonctionnaire épris de vérité ». Et si l'enfant raconte entre-temps, quand le père est venu, et s'est traîné avec lui sous les couvertures, qu'il y avait des « flocons de neige blancs » chez papa, et que cette allusion n'a pas été interprétée comme une infraction criminelle concernant la maltraitance, que **se** passe-t-il dans l'esprit de ces avocats. Dans ce cas, bien sûr, avec vos collègues spécialistes du parquet de Berlin – ou du tribunal de la famille – mais là : « **le lac repose tranquillement !** » Un manque d'empathie insupportable. C'est de votre faute si les gens (ô combien méchants) vous montrent la « carte du cul » ou le « doigt d'honneur ». Ensuite, vous devenez actif avec des accusations criminelles pour insulte ou diffamation et vous encaissez également pour votre merde.

Question : Avez-vous déjà vu si quelque chose sort du pipi de papa ?

Réponse : ([redacted] tousse.) Oui.

Question : M'avez-vous compris ?

Réponse : Oui.

Question : Qu'est-ce que je vous ai demandé ?

Réponse : Oui, des flocons de neige.



Ne pensez-vous pas que vous, en tant que mère, citoyenne du pays, en tant qu'homme politique d'un parti constamment moralisateur (les Verts) et en tant qu'avocate, devriez rouvrir complètement l'affaire simplement à cause de cette étrange entrée de 135 000 euros et des dossiers que j'ai décrits ?

Si c'est le cas, pas au parquet de Berlin. De toute évidence, il y a de bonnes connexions avec des grands qui ne sont pas aussi casher qu'ils semblent l'être à l'extérieur. Peut-être que cela sera éclairci bientôt. Qui sait! Finalement, tout sortira.

Peut-être le parquet de Potsdam devrait-il réévaluer l'affaire. Parce que quelque chose ne va pas ici, de nombreuses personnes intéressées qui ont lu cet article l'ont entre-temps partagé sur les réseaux sociaux. Veuillez également répondre aux questions ci-dessus. Je publierai cette lettre en temps voulu.

J'ai de vos nouvelles.

[Heinz Fassbender](#)

Journaliste

[Vers le blog](#)

JustizSkandale

by Heinz
Faßbender



Envoyé : vendredi 05 avril 2024 à 13 :12

De : Dezernat7@kg.berlin.de

Au : tv-journalistenbuero@email.de

Sujet : AW : AW : AW : AW : AW :

Votre demande à l'AG Spandau du 21.03.2024

Cher Monsieur Fassbender,
Paula Riester, femme politique et aujourd'hui porte-parole de la justice. Tout est dit ? Certainement pas!

J'ai répondu à vos questions sur la de-

mande de la KEJ dans mes derniers e-mails, je m'y réfère donc.

Cordialement

Paula Riester

Bonjour Mme Riester,

Je considère que votre comportement est souterrain en ce qui concerne mon exposé. Ils jouent toute autorité et toute autorité de l'État pour dire à qui que ce soit comment se comporter. Il devient de plus en plus absurde de voir combien d'avocats et de fonctionnaires irresponsables doivent endurer de la part du contribuable.

Votre brutalité contre les gens qui ont été et seront lésés par l'État se retournera contre vous. Le peuple en a assez de la destruction officielle de toutes les valeurs civilisationnelles et morales et de la démocratie constitutionnelle que vous propagez, pour laquelle il ment et est appelé à la rue par les institutions qui détruisent cette démocratie.

Je vais maintenant demander au président fédéral de s'occuper de la question – parce que vous êtes manifestement délibérément incapable de remédier aux défaillances et aux injustices officielles.

Bien à vous, fidèlement

signé : Fassbender

Nouvelle enquête – nouvelle chance ?

Aw : AW : AW : AW : AW : Votre demande au tribunal de district de Spandau en date du 21.03.2024

Par : tv-journalistenbuero@email.de

À : Dezernat7@kg.berlin.de

Modèle : 07.04.2024 15 :52 :00

Madame Riester,

Je laisse un nouvel article sur l'affaire mentionnée : [Dans le cas de la justice berlinoise, il y a une brutalité vicieuse au-delà de toutes les limites de ce qui est encore tolérable. Illumination : Non merci.](#) Dans le même temps, je vous demande de communiquer ici toutes les allégations à l'encontre de Mme Sa.

De plus, Mme Sa. gagne environ XXXX € en tant qu'infirmière et en reçoit 1100 € - dont la pension alimentaire versée à l'auteur présumé, en cas de suspicion de maltraitance d'enfant, revient également au père de l'enfant. Bref, la mère, avec l'approbation de la justice, subit un agresseur d'enfants présumé.

Le montant de base insaisissable (limite sans saisie) est de 1.402,28 euros par mois jusqu'au 30 juin 2024.

Mme Sa. a demandé une réduction du montant de la pièce jointe et n'a pas reçu de réponse depuis des semaines – comme d'habitude. Comment est-ce possible ?

Pour une déclaration publiable, j'ai fait une note du 11.04.2024.

Cordialement

Heinz FassbenderJournaliste